
N° 3 | 2023
VARIA

Sylvain DETEY, Savons-nous vraiment parler ? Du contrat linguistique comme contrat social, Paris, Armand Colin, 2023

Jordan SOUCHET *Doctorant*
Sapienza University of Rome

Édition électronique :

URL :

<https://lhumaine.numerev.com/articles/revue-3/2338-sylvain-detey-savons-nous-vraiment-parler-du-contrat-linguistique-comme-contrat-social-paris-armand-colin-2023>

DOI : numerev_2478

Date de publication : 21/12/2023

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

Pour **citer cette publication** : SOUCHET, J. (2023) Sylvain DETEY, Savons-nous vraiment parler ? Du contrat linguistique comme contrat social, Paris, Armand Colin, 2023 . *LHUMAINE*, (3).

https://doi.org/10.34745/numerev_2478

L'ouvrage *Savons-nous vraiment parler ?* sous-titré *Du contrat linguistique comme contrat social* propose une réflexion scrupuleuse sur notre rapport contemporain à la communication par l'entremise de la parole. Celle-ci occupe une place centrale dans le développement et le fonctionnement de la société pourtant insuffisamment valorisée, dont la dérégulation, causée par une expansion sans limites des nouvelles technologies, entraîne une détérioration des modes d'expression et menace notre contrat social. Pour remédier de façon raisonnable et raisonnée à cette *décivilisation*, Sylvain Detey esquisse des orientations théorico-pratiques argumentées en faveur d'une éducation à la parole, avec toujours, dans un esprit de dérision et de sérieux, les précautions et les bousculades d'usage lorsqu'il s'agit de mettre à mal des idées préconçues censées incarner une liberté bien mal appliquée. Par exemple, affirmer « je parle comme je veux », devient stérile voire régressif s'il s'agit d'une parole non contrôlée qui est obligatoirement dirigée vers quelqu'un, car même à soi, on ne parle jamais seul ou à personne. Ce manque d'empathie, assumé ou non, découle de raisonnements spécieux limités mais qui se déploient sans limites : la liberté de polluer l'environnement par du « bruit sonore ou linguistique » semble permise au nom d'une liberté d'expression mal comprise, requérant un *devoir de réserve* perçu comme une censure qui ne dit pas son nom et un réinvestissement de la politesse (« le savoir-vivre linguistique »), interprété comme une réaction symbolisant la défense d'un conformisme soi-disant réservé à la bourgeoisie traditionnelle. Pour l'auteur, la parole constitue *un don* universel qui, dans une démocratie normalement constituée, se transforme en droit à condition d'admettre les devoirs qu'elle implique tels *le respect* et *la responsabilité vis-à-vis* de ses interlocuteurs. Dans une société défiante, pour ne pas dire défaillante en ce qui concerne la parole, l'auteur plaide en faveur d'un contrat linguistique éthique afin de pallier le manque de confiance généralisé mais surtout, garantir à chacun un libre arbitre en connaissance de cause, accessible à tous en développant la capacité, exigeante, de mieux se taire, s'écouter, se comprendre et en définitive, de se parler si l'on souhaite poursuivre à notre gré les avancées de l'évolution humaine. Cet ouvrage met en lumière l'importance de faire preuve de modestie et d'humilité en tirant des leçons de l'apprentissage des langues et des cultures étrangères, des pathologies liées au langage, ainsi que de la gestion des conflits dans des environnements risqués et incertains. *Bien communiquer* s'apprend mais implique de fournir un effort cognitif et linguistique salutaire pour *harmoniser* les relations sociales et en retour, influencer positivement sur nos manières de parler et d'agir.